12e ANNEE. — N° 588 PARAIT LE SAMEDI 2 Mai 1896

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Après de nombreux pourparlers, M. Méline est parvenu à terminer ses négociations et à constituer le nouveau Cabinet, qui est composé de la façon suivante ;

MM. MÉLINE, Présidence du Conseil et Agriculture ;
DARLANT, Justice ;
HANOTAUX, Affaires Étrangères ;
BARTHOU, Intérieur ;
COCHERY G., Finances ;
BILLOT (général), Guerre ;
BESNARD, (amiral), Marine ;
RAMBAUD, Instruction publique ;
LEBON ANDRÉ, Colonies ;
BOUCHER HENRI, Commerce ;
TURREL, Travaux Publics ;

L'arrivée de M. Méline et de ses amis aux pouvoir est loin d'être accueillie avec enthousiasme, à part quelques opportunistes qni se bercent du doux espoir d'avoir enfin reconquis, et pour longtemps, la direction des affaires publiques. La majorité, plus clairvoyante, ne se fait pas d'illusion sur la vitalité de ce ministère éphémére mort-né, qui n'existera plus demain soir. Le vote de la chambre ne saurait faire de doute à ce sujet.

En attendant, laConstitution du ministère de M. Méline, donne lieu à de vifs commentaires dans les journaux de nuance avancée et à de raides appréciations dans ceux de la capitale, qui loin de considérer la crise comme terminée, estiment, au contraire que nous n'en sommes qu'au commencement.

Tout pourrait bien se terminer, en effet, par la dissolution à la suite de laquelle la revision s'imposerait enfin. Monsieur Méline qui n'a pas une grande autorité ni une grande confiance à la chambre pourrait bien, dans cette aventure, être le fossoyeur de son propre parti : Les regrets, le cas échéant, ne seraient pas unanimes.

L. M.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

SISTERON

Elections Municipales. — Deux listes sont en présence : celle du Maire et la liste radicale socialiste que nous avions annoncée.

Le programme de celle-ci, sort complètement des phrases à tiroir et des banales promesses auxquelles on nous avait habitué jusqu'ici. Les Candidats, sans se préoccuper autrement du sort réservé à leur candidature, se présentent résolument sur des questions de politique générale et d'intérêt local, nettement définies. Nous donnons ci-dessous ce document, empreint de la plus grande franchise et du plus pur désintéressement, deux choses très rares par le temps qui court, et qui seront sûrement appréciées par les électeurs intelligents.

« ÉLECTEURS,

Travailleurs des champs, de l'atelier ou de la pensée, ce n'est point pour conquérir un pouvoir occulte, ni dans le but d'obtenir des faveurs, des sinécures ou des places que nous réclamons vos suffrages.

Non.

Citoyens libres et dégagés de toute ambition personnelle, abnégation faite de nos intérêts particuliers, ne songeant qu'à combattre pour faire triompher tous les intérêts essentiels et généraux de notre éhère Cité Sisteronnaise, nous vous présentons non pas des hommes à élire mais un programme à approuver ou à désapprouver.

Fiers de notre indépendance et de notre désintéressement, jaloux seulement de travailler pour vivre et nourrir nos familles, nous voulons la prospérité de la ville de Sisteron, la grandeur de la France, nous voulons une République forte, indépendante, une République d'union, de paix, de bonheur, de travail et de progrès. Dans ce but nous vous proposons comme politique générale :

1° La révision de la constitution.

2° Non seulement la suppression du Sénat mais encore la suppression dans toute la société Républicaine, vu les progrès accomplis, de tous les vieux rouages usés, onéreux et inutiles.

3° La suppression des grosses sinécures, la diminution des gros traitements, l'augmentation des salaires de tous les petits employés ou petits fonctionnaires.

Au point de vue financier et économique :

La suppression de tout impôt foncier.

Etablissement d'un impôt successivement progressif et regressif sur le revenu et suivant le revenu. Une progressivité et une regressivité identiques dans la taxation et la fixation des droits de succession.

Au point de vue local et municipal :

Rétablissement à bref délai de la garnison. Démison dans le cas contraire, à moins de large et legitime compensation.

Rétablissement des comices agricoles à Sisteron.

Rachat de la banalité des fours.

Suppression des droits d'octroi pour tout produit de première nécessité récolté dans le terroir de la commune.

Etablissement d'un fond particulier dans le budget municipal qui, joint au produit de la caisse du sou des écoles, puisse permettre de distribuer à tous les élèves des écoles Communales, les fournitures indispensables.

Un compte rendu annuel à l'époque de la session de Mai, c'est-à-dire de la session budgétaire, de l'état financier de la ville, et des progrès accomplis.

Vive Sisteron ! Vive la France !
Vive la République !

Les Candidats :

ANDRÉ Antoine, tuilier.
BEINET Gaston, avocat.
BLANC Gabriel. cordonnier.
BRUN Hippolyte, propriétaire.
CONIS Gustave, entrepreneur.
DELAYE Séraphin, propriétaire.
ESTORNEL Alfred, propriétaire, président sortant du Cercle de la Fraternité.
FERAUD Ernest, cafetier.
FERRARY Baptistin, menuisier.
FIDÈLE Louis, charpentier, président du Cercle du Progrès.
GABERT Efren, propriétaire.
GARCIN Désiré, propriétaire.
GUIGUES Alb., cordonnier
IMBERT Louis, propriétaire.
IMBERT Henri, propriétaire.
LAUGIER Damase, pharmacien
MÉRIOT Alph., horloger
MOUTTE Aug., propriétaire.
MEYSSONNIER Joseph, propriétaire.
ROBERT, Docteur en médecine, Conseiller Général.
REYNAUD Baptistin, propriétaire.
ROA Eugène, tailleur.
SILVY François, propriétaire. »

—)o(—

Foire. — Lundi, ont lieu les opérations du conseil de révision et la tenue de la foire de Mai. Cette coïncidence ne peut qu'amener beaucoup de monde dans notre localité.

—)o(—

Le temps qu'il fait. — La pluie, si longtemps attendue, est enfin arrivée. Une ondée bienfaisante est venue rafraichir la terre altérée et sauver ce qui pouvait être sauvé encore, des récoltes, en partie compromises par une extrordinaire sécheresse. Le temps, toujours nuageux, laisse espérer de nouvelles averses.

Savon des Princes du Congo
Le plus parfumé des savons de toilette.
5 Grands-Prix, 20 Médailles d'Or.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

N° 18

LES PREMIÈRES ARMES
D'UN BACHELIER

XIV (suite)

Et mes compagnes et compagnons d'étage, depuis la laveuse de vaisselle jusqu'à l'imposant Iacob, me font bien sentir qu'on m'a jugé d'importance trop petite pour me distingué d'eux autrement que par le luxe bien relatif de mon installation.

Il est vrai que je leur rends bien leur dédain et leurs mines gouailleuses. Phillippe ea Marie, en qualité de compatriotes; sans donte, tournent autour du pot, comme on dit chez nous, et font mine de se rapapiloter. Je freins de ne rien voir, et me tiens à distance, surtout envers Marie, on comprend pourquoi.

Et puis qu'elles désillusions m'a values la frequentation quotidienne de mes parents, que j'avais à peine entrevus en voyage, en tout cas que je u'avais pu voir pour ainsi dire qu'en apparat. Un simple fait en donnera la mesure.

Bien que m'ayant relégné au grenier, on daigne m'admettre à la table des maitres, avec les enfants, comme l'est Mlle Belle d'ailleurs avec les filles. Je parle lá du « diner », du repas réel qui a lieu à 3 h. 1/2 après-midi ; pour les autres « lunchs » du matin, de onze heures, du soir, nous sommes servis dans la salle d'études.

Entre parenthèses, ce moment de la journée — je parlé du « diner » — n'est pas le plus intéressant pour moi, à beaucoup près. D'abord, bien que Monsieur et Madame et les enfants parlent admirablement français, ils ne se gênent pas pour causer entre eux en anglais. Non seulement je ne parle pas cette langue, mais même comprends à peine quelques mots. Pour quoi ne travaillai je pas à l'apprendre ? Ai-je le temps ? Et puis tout le monde me parle français, sauf Iacob et Besty qui parlent allemand, et avec qui je puis m'entretenir dans leur langue.

Timidité, sauvagerie d'un côté, impossibilité d'être à la hauteur de la conversation de gens parlant de choses que je ne connais pas, maladresse si l'on veut, toujours est-il que je suis à la tortnre. Je sens que l'on doit avoir une piétre idée de mon esprit, et qui sait ? de mon intelligence même. L'énigmatique mademoiselle Belle, sans être brillante, s'en tire á son honneur. Je crois que je vais finir par la détester.

Mais revenons aux mœurs américaines. La première fois que je m'assis à la table d'honneur, M, Noirmont était en retard. Il arriva, en robe de chambre mais chaussé de ses bottines. Nous étions tous assis à nos places, madame et mademoiselle Belle comprise, attendant qu'il fut arrivé. Il s'assied et appelle Besty.

— Besty, défaites-moi mes bottines, et passez-moi mes pantoufles.

Et ce disant, il place ses deux pieds sur le marbre de la cheminee, pour les mettre à portée de Besty, qui procéda à l'opération sans sourciller, et comme si elle y était accoutumée. Et de fait elle y était accoutumée, et la scéne se reproduisit plusieurs fois. Comme c'est convenable, n'est-ce pas, Réné ?

Mais ces repas familliaux, où là chère est digne d'un prince, où les vins de France figurent en bonne place, me sont interdits — ainsi qu'aux enfants, c'est vrai, — les jours, sont rares jusqu'ici, j'en conviens, où « il y a du monde ».

J'y gagne sans doute d'échapper au supplice quotidien, mais je n'en sens pas moins que je ne suis traité qu'en subalterne, en « ombre » des enfants.

Et eux, les enfants, est-ce au moins une consolation ? Mes soins et mes leçons sont ils suivis d'une satisfaction ?

J'avais espéré être débarassé de Perry, d'un caractère difficile et hautin. Il doit entrer au collège, mais à New-York, et ce ne sera par conséquent qu'après la saison de New-Port

Il semble que ses défauts déteignent sur August, moins vif d'intelligence, mais de meilleur cœur et de caractère plus doux.

J'ai pris mon rôle au sérieux. Monsieur m'a recommandé d'être d'une fermeté impitoyable, de ne rien tolérer, ni révolte ni hauteur, en faisant tontefois la part de la différence de caractère de mes deux élèves.

© VILLE DE SISTERON

Théâtre et Concert

L'amusante comédie de Bisson, *Les Surprises du Divorce*, a été un nouveau succès porté à l'actif de la troupe d'élite que dirige si bien M. Gailhard.

Dans cette pièce, le sympathique directeur s'est montré un droguiste retiré non moins accompli qu'épicier consommé dans l'Albert Durand de Valabrègue. Les rôles d'Henri Duval et de Champeaux ont été joués avec beaucoup de verve par MM. Léo et Letemple. Il nous semble avoir reconnu dans ce dernier, l'avocat de Durand et Durand, bien que les programmes l'ait désigné sur un nom différent chaque fois. Du côté des dames, les pricipaux rôles, Mmes Bonivard et Diane, ont été interprétés avec un remarquable entrain par Mme Chartier et Mme Jeanne Armand. Nous nous permettons toutefois de demander à notre excellente Duègne, si un peu moins de charges dans ce rôle très amusant et suffisamment mouvementé par lui-mê me, n'en laisserait pas mieux ressortir la finesse et l'esprit.

Les rôles secondaires n'ont rien laissé à désirer. L'ensemble est parfait, la troupe très homogène. En somme, excellente soirée à laquelle servait de lever le rideau : *les espérances*, pièce spirituellement écrite, finement rendue. et dont nous regrettons de ne pas connaitre l'auteur.

Ce soir : Le docteur Jojo, inénarrable comédie capable de dérider et faire rire aux larmes l'individu le plus morose. Ceux qui connaissent cette pièce, seront des premiers au contrôle. Ceux qui ne la connaissant pas, n'iront pas l'entendre, manqueront une belle occasion de se faire une pinte de bon sang.

***

Aux *Variétés Sisteronnaises*, la direction tient un succès. Le personnel Lyrique est des plus sélect. C'est d'abord Mlle Rose Giraud, Romancière, une fûtée marseillaise à la mine espiègle et jolie, elle conduit admirablement une voix qui n'est pas d'une sonorité à faire crouler la toiture en verre de la salle de concert, mais qui est juste et caressante dans toute son étendue.

Mlle Mathilde Chevalier, une gaillarde, celle-là, se tremousse gentiment sur la scène, dans son répertoire de comique excentrique qu'elle interprête avec beaucoup d'entrain et de brio ; enfin le clou, l'attraction du moment, est Mlle Louisette une jeune prodige au répertoire varié, dont l'aplomb sur les planches est phénoménal dont la diction, le maintient,les gestes sont étonnamment précoces. On peut, sans être grand prophète prédire a cette jeune diva un brillant avenir artistique. Inutile d'ajouter que ce trio parfait, admirablement accompagné par M. Champeaux récolte chaque soir des applaudissements nombreux et mérités.

—)o(—

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditérannée

Exposition Nationale Suisse à Genève

A l'occasion de l'Exposition qui aura lieu à Genève du 1er Mai au 15 Octobre 1896, des billets d'aller et retour de toutes classes, et à prix réduits, valables 30 jours, seront-délivrés par toutes les gares du réseau P.L.M., à partir du 25 Avril jusqu'au 15 Octobre.

La validité de ces billets pourra être prolongée de deux fois 15 jours, moyennaut le paiement, pour chaque prolongation, d'un suplément égal au 10 0l0 du prix des billets. Les billets d'aller et retour délivrés de Paris pour Genève, à partir du 15 Mai jusqu'au 30 Septembre, seront-valables 40 jours·

--)o(—

ÉTAT CIVIL

Du 24 au 1er Mai 1896.

NAISSANCES

Chauvet, Rose-Geneviève-Madeleinc. — Dallier, Gaston-Marius-Jullien. — Chauvin, Berthe-Lucie. — Delaye, Juliette - Rose - Charlote. — Rippert, Jeanne-Auguste - Geneviève - Rose. — Amayenc Albert-Henri-Emile.

MARIAGES

Entre M. Aubrun Ernest, employé à l'électricité et Mlle Girardin Marie-Alix.

DÉCÈS

Roux Jean, portefaix, 68 ans. — Brunatto Emilia épouse Bertolotto Antonio 33 ans. — Armand Mathieu, propriétaire, 76 ans.

--)o(--

Mots de la fin

A propos de la neige :

Un monsieur en voit tomber un autre ; il rit. Deux pas plus loin, il voit tomber un cheval ; il ne rit pas.

Pourquoi cela ?

— C'est sans doute parce que si le monsieur qui a ri était tombé, le monsieur qui est tombé aurait ri. Tandis que si c'etait le cheval qui eût vu tomber le monsieur, le cheval n'aurait pas ri.

--)o(—

PLUS d'ÉCRITEAUX mal faits.

PLUS de RÉCLAMES faites grossièrement à la main.

PLUS de PLACARDS disgracieux.

EN CE TEMPS ou tout est réclame,

EN CE TEMPS ou chacun veut attirer l'attention de l'acheteur.

Tout le monde voudra voir cette heureuse innovation, et ira chez M. ASTIER fils, libraire à Sisteron, seul dépositaire, ou l'on trouvera des plaques de tôle de diverses longueurs, dans lesquelles s'encadrent des lettres et des chiffres mobiles, imprimés tous séparément sur de petits bouts de carton très solides, que l'on peut donc échanger, transformer, arranger, au gré de ses désirs et de ses besoins, tout cela pour un prix très minimè si l'on songe qu'avec 1 franc on a cent lettres ou chiffres choisis au gré de l'acheteur.

Les plaques se vendent toutes garnies au prix ci-dessous. Elles peuvent, soit se suspendre, se clouer, ou rester libres, comme l'on veut.

Prix des plaques garnies (la pièce):

Nos	1	2	3	4
	0 fr. 40	0 fr.60	0 fr. 80	1 fr.

Indispensable a tous : commerçants, Administrateurs, Hôtels, Notaires, Avoués, etc., etc.

Les photographes et amateurs trouveront également chez M. Astier, des plaques, papiers, cartons et produits divers pour la Photographie. (Tarif de fabrique).

Castigat Ridendo

CANCANS ET POTINS

Ceci n'est pas un conte inventé à plaisir.

Nous garantissons la rigoureuse authenticité de la conversation suivante qui a eu lieu jeudi, place de la Mairie. La scène se passe derrière l'obélisque entre un étranger égaré là, par hazard, et un employé municipal.

L'étranger. — Pardon, monsieur l'employé, c'est bien ici que se trouve l'hôtel de ville !

l'Employé. — Oui, Monsieur.

l'Étranger. — Vous avez un Maire à Sisteron ?

l'Employé. — Oui, Monsieur ! (*à part*) voilà nne singulière question !

l'Ètranger. — Mais ce Maire est il vivant ?

l'Employè. — Vivant ?... que voulez-vous dire ?

l'Étranger. — Je m'explique peut-être mal..., je veux vous demander s'il n'est pas en carton, s'il n'est pas là seulement pour le côté décoratif...

l'Employé. — il est plus que décoratif.... il est décoré.... des palmes académiques.

l'Ètranger. — tiens !.... il existe donc ?

l'Employé. — Il vient même passer plusieurs heures par jour à la Mairie....

l'Étranger — Et qu'est-ce qu'il y fait ?

l'Employé. — Je suppose qu'il s'y occupe des affaires de la ville ....

l'Étranger. — Cette supposition vous honore, Monsieur, mais je viens de parcourir Sisteron, j'ai vu des rues sales, mal entretenues, une citadelle sans garnison, un ensemble en un mot qui ne dénote pas une grande prospérité et, ma foi, je croyais que votre cité précisément n'avait pas d'administrateur....

l'Employé. — Il n'y a pas, du reste, que le maire, ici à l'hôtel de ville.... on y trouve aussi des adjoints !

l'Étranger. — Vous avez aussi des adjoints ! Vous m'étonnez !... et qu'est-ce quils font ?

l'Employé. — Ah, ma foi, vous m'en demandez trop !

l'Étranger. — C'est juste !,.. mais je comprends on les a sans doute nommés pour figurer avec leurs écharpes, dans les cérémonies publiques... ils ne sont là, en somme que pour la forme !...

lEmployé (*fièrement*). — Nous avons aussi, Monsieur, un Conseil municipal.

l'Étranger (*tombant à la renverse*). — qu'est-ce que vous me faites l'honneur de me dire ? Vous avez un conseil municipal ?.... Vous voulez rire ?

l'Employé. — Mais pas du tout ! je vais même vous conduire, si vous le voulez bien, dans la salle où il a l'habitude de se réunir.

l'Étranger (*le suivant*). — Comment, vous avez un conseil municipal et qui a l'habitude de se réunir !

l'Employé. — Tenez, voila la salle des délibérations...

l'Étranger. — Je vois bien !... mais à quoi passent-ils leurs temps, quand ils sont la ?

l'Employé. — Eh bien, parbleu, ils doivent délibérer sur les affaires municipales...

l'Étranger. — Mais quelles sont ces affaires !...

l'Employé (*impatienté*). — Ah, dites donc, je n'en sais rien !...

l'Étranger. — Cela ne m'étonne pas !... les Sisteronnais n'en doivent pas plus savoir que vous !.

l'Employé. — Vous ne désirez pas d'autres renseignements !...

l'Etranger. — Non !... tout ce que vous m'avez dit me suffit d'autant plus que je ne m'y attendais nullement ! (*il prend congé, et inscrit sur son carnet de voyage*) : « Sisteron possède un Maire, des adjoints et un conseil municipal, mais on ne s'en douterait pas. «

O. DE JAVELLE.

Prochainement nous présenterons à nos lecteurs, le TROMBINOSCOPE MUNICIPAL biographie complète des élus de demain. Nous donnerons chaque semaine, un portrait a la plume de nos futurs édiles.

O. D. J.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 28 1896.

La perspective d'un ministère Méline est bien accueillie par la spéculation qui procède à des achats assez impottants. Le 3 0/0 monte à à 102,12, le 3 1/2 0/0 à 106.52.

Le Crédit Foncier conserve ses hauts cours à 643. Dans le groupe des obligations les achats portent de préférence sur les foncières 1883 et 1893, les plus avantageuses comme prix.

Le Comptoir National d'Escompte reste calme à 572.

On traite la Société Générale de 506.75 à 507.50.

Le Crédit Lyonnais est stationnaire à 765.

L'action du Bec Auer se négocie à 1165. On s'attend à uue solution très prochaine et favorable des procès en contrefacon actuellement pendant la cour d'appel.

L'action Robinson Randfontein est tenue à 40. On a d'excellentes nouvelles de la mine où le minerai, rencontré est d'une teneur trè élevée.

La North Rand Mines est activement traitée à 33.

Les Chemins Francais sont fermes.

Hèlas ! la révolte et la hauteur n'ont pas diminué chez l'ainé,et voilà que le cadet marche sur les traces de son frère. Je ne sais à quel saint me vouer·

Madame ne s'occupe pour ainsi dire pas de moi et des garçons. Quant à monsieur, d'abord je n'ose littéralement par lui parler, de peur d'un coup de boutoir. Mais lui n'a pas le même scrupule. Il ne mâche pas les mots.

L'autre jour, il m'appelle pour me payer le second mois de mon traitement. Il me met dans les mains 500 dollars « en papier ». En papier, entendez bien ; au taux où est le change, c'est une perte de moitié sur le paiement en or.

Je changeai de couleur, antrement dit je pâlis, mais n'osai élever la moindre objection. Ma pâleur se changea vite en nne rougeur intense, car voici le compliment dans lequel monsieur enveloppa les dollars en papier.

Je ne suis pas absolument mécontent de vous. Je trouve cependant que vous n'avez pas une autorité suffisante sur mes fils. Les défauts de caractère de Perry, que je connais et reconnais, sont loin de s'atténuer, et August, devient moins maniable et moins gracieux.

Que dire ? Aussi restai-je muet.

— Ah ! à propos, proétez donc de la rentrée des fonds d'aujourd'hui pour renouveler vatre garde-robe, Elle est vraiment indigne de votre position chez moi Avec des chaleurs comme celles que nous avons ici quand il ne fait pas de brouillards, nos vêtements sont trop sombres et trop épais. Et puis, voyons, ils doivent, provenir de la Belle-Jardiniere.

— Bien monsieur !

Et je sortis avssi vexé que navré.

Il est bon là, monsieur Noirmond, à me reprocher de n'avoir pas autorité suffisante sur mes éléves, quand je tiens de ceux-ci mêmes que, s'ils se plaignent de moi à leur pèr, leur pêre, leur donne raison,

Renouveler ma garde-robe ? D'abord s'exprime-t-on aussi cruellement, aussi grossièrement, disons le mot, que l'a fait monsieur. Et puis, où irai-je avec mes 500 dollars, s'il faut que je me vêtisse comme un seigneur, que je suïve la mode et les saison ? Et mes économies projetées ?

Adieu, mes projets et mes reves. Il faudrait que je sois aveugle, ou aussi bête qu'a l'air de me supposer le père de mes éléves, pour ne pas voir que les difficultés s'accumulent sur ma route au point de la rendre impraticable,

Et pas nne consolation, pas une amitié. Personne des nombreux amis et connaissances qui papillonnent sous la vérandah, dans le parc ou à la salle à manger, n'a l'air de faire attention à moi. A tous, même à mes voisins des combles, je fais juste l'effet d'un « gasiste », d'un domesitque du second degré, Jusqu'aux camarades d'August et da Perry qui me traitent absolument comme une nullité !

Enfin ! voici quelques éclaircies dans les sombres nuages de mon ciel.

(A Suivre)

G. PONTIS

© VILLE DE SISTERON

A LA CHUTE DU POÊLE

Avril touche à sa fin ; Phœbus au ciel rayonne,
Sur le lilas fleuri, la mouche à miel bourdonne,
Les frimas vers le Nord emportent leurs rigueurs,
Les gazons diaprès reprennent leurs couleurs,
Et les ruisseaux muets retrouvent leur murmure ;
Un air tiède et vibrant rajeunit la nature :
C'est le printemps, mon poêle ; il faut nous séparer,
Et, dans ton petit coin, te résoudre à chômer.
Les splendeurs du soleil remplaceront ta flamme ;
Et tes flous flous charmants, qui retenaient mon âme
Captive près de toi, ne sont plus de saison.
Je te quitte et m'en vais.... écouter le pinson.

* * *

Cependant de mon cœur reçois l'adieu sincère !..
Ou plutôt, au revoir ! Lorsque l'hiver austère
T'aura remis chez nous à la place d'honneur,
Près de tes flancs rougis, courant avec bonheur,
Je viendrai de nouveau dorloter ma mollesse
A tes ron-ron joyeux de ronflante allégresse.

* * *

Va, je n'oublierai point, en quel lieu que je sois,
Les paisibles loisirs qu'à ta chaleur je dois,
Ni le cercle d'amis dont la ronde ineffable
Bravait autour de toi le mistral implacable,
Ni les bostons serrés, ni les tasses de thé
Qui naissaient chaque soir à ta rouge clarté,
Ni les doux entretiens, ni les flots d'harmonie
Qui bérçaient avec toi mon aïeule endormie,
Ni l'histoire macabre ou le conte égayant
Qui faisaient frissonner ou rire mon enfant,
Je me rappellerai le repas confortable
Que ton active ardeur fournissait à ma table,
Les poudings alléchants, les biftecks savoureux
Que les jours de gala, tu cuisais à tes feux.

* * *

Mais parmi tant de soins, de services aimables,
Il en est deux encore plus que tous délectables :
Lorsqu'un pauvre mi-nu, transi, mourant de froid
Venait se réchauffer et manger sous mon toit,
Lorsque ses doigts raidis reprenaient leur souplesse,
Et que son œil éteint s'illuminait d'ivresse
Au contact de l'air chaud que tu lui prodiguais,
De tout mon cœur, alors, je te remerciais !....
Quand ton ardent brasier mijotait un potage
Pour apaiser la faim d'orphelins en bas âge,
Mon être tout entier tressaillait d'un bonheur
Que la charité seule a fait naître en mon cœur.

* * *

Allons, repose en paix, ô poêle tutélaire ;
Et, pendant les beaux jours, ton avis salutaire
Me fera rechercher dans le moindre recoin
Malheurs à soulager, pauvres dans le besoin ;
Il m'apprendra surtout à chérir la fortune
Pour vaincre la misère et guérir l'infortune,
Et que la charité doit vibrer dans mon cœur
Comme en ton sein brillant rayonne la chaleur.

MIMOSA

CHEMINS DE FER
De Paris à Lyon et à la Méditerranée

Excursions en Dauphiné

La Compagnie P.-L.M. offre aux touristes et aux familles qui désirent se rendre dans le Dauphiné, vers lequel les voyageurs se portent de plus en plus nombreux chaque année, diverses combinaisons de voyages circulaires à itinéraires fixes ou facultatifs permettant de visiter, à des prix réduits, les parties les plus intèressantes de cette admirable région : Grande Chartreuse, Gorges de la Bourne, Grands Goulets, Massifs d'Allevard et des Sept Laux, Route de Briançon et Massifs du Pelvoux, etc...

La nomenclature de ces voyages, avec prix et conditions, figure dans le Livret-Guide P.-L.-M., qui est mis en vente au prix de 40 centimes dans les principales gares de son réseau, ou envoyé contre 0 fr. 75 en timbres-poste adressés au Service de l'Exploitation (publicité), 20, Boulevard Diderot, à Paris.

Marché d'Aix
du 23 Avril 1896.

Bœufs limousins	1 48	a	1 50
Gras	1 40	à	1 46
d'Afrique	1 15	à	» »»
Bœufs du pays	1 82	à	1 85
Moutons du pays	1 73	à	1 80
de Barcelonnette	» »»	à	» »»
de Gap	» «»	à	» 76
Moutons Africains rés.	1 73	à	1 78
Réserve	1 65	à	1 68
Monténégro	» »»	à	» »»
Espagnols	1 70	à	» »«
Mètis	1 75	à	1 77

LOUIS FIDÈLE
Route de Noyers — Sisteron

Bois de Construction et de Menuiserie, Briques, Plâtres, Ciment, Chaux, Tuiles et Malons.

Fournitures générales pour Maçonnerie

ETUDE
de Me Auguste BASSAC, Notaire
à Sisteron (B.-A.)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le *DIMANCHE 24 MAI* 1896, jeur de la Pentecôte, à 2 heures après-midi, en l'étude et par le ministère de Me BASSAC, notaire à Sisteron, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires des immeubles ci-après désignés, appartenant à Mademoiselle Louise Chrestian et à Monsieur Louis Chrestian.

DÉSIGNATION
et Mises à Prix

1° Maison d'habitation, sise dans l'enceinte de la ville de Sisteron, à l'intersection des rues Mercerie et du Glissoir, avec cave et écurie rue Longue-Andronne, confrontant : du midi, Monsieur Maurel et les hoirs Vors ; du nord, la rue Longue-Andronne ; du levant, Maurel et Meyssonnier et du couchant, les rues Mercerie et du Glissoir.

Cette maison consistant en premier et deuxième étage, avec galetas et terrasse au-dessus se compose :

Au premier étage, d'un grand salon avec alcove, d'une salle à manger, cuisine, dépense et charbonnière.

Au deuxième étage, de quatre chambres d'un cabinet et d'une charbonnière.

Au galetas, d'un poulailler et d'un pigeonnier.

Mise à Prix : **Quatre Mille francs, ci. . . . . 4000 francs.**

2° Petit bâtiment rural, connu sous le nom de Moulin, situé sur le terroir de Sisteron, quartier du Virail ou de Madaric, composé de cave, écurie, chambres et galetas ; avec terre labourable d'une contenance cadastrale de 2 ares 72 centiares, confrontant : du levant, vallon ; du couchant, chemin, et du nord, Busso,

Mise à prix : **Six cents francs, ci. . . . . 600 francs.**

Ces immeubles appartiennent le premier à Mademoiselle Chrestian, le second à M. Chrestian.

On pourra traiter de gré à gré jusqu'à l'ouverture des enchères, et pour tous renseignements et visiter s'adresser à Me BASSAC, notaire.

ÉTUDE
de Me Gaston BEINET
Avocat-Avoué à Sisteron (B.-A)

VENTE D'UNE MAISON
Sise à Sisteron
Dépendant d'une Succession vacante

Il sera procédé le **Mercredi 20 Mai** mil huit cent quatre-vingt-seize, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Sisteron, devant M. Girard, juge commissaire, au palais de justice à Sisteron, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-après désigné, situé dans l'enceinte de la ville de Sisteron, canton de Sisteron, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

ARTICLE UNIQUE

Partie de maison sise à Sisteron, rue Droite, ayant fait partie de l'ancienne maison Ventavon, comprenant magasin et arrière magasin au rez-de-chaussée ; une petite cave ; chambre, cabinets et cuisine au premier étage ; deux petites chambres au troisième étage avec partie de galetas, confrontant : au nord, la rue ; au couchant, Martel ; au levant, veuve Gambus ; au midi, Martel.

Mise à prix : **Trois mille francs, ci. . . . . 3000 francs.**

Cet immeuble dépend de la succession de la dame Marguerite Ripert veuve de Jean Pierre Béranger, en son vivant propriétaire domiciliée et demeurant à Sisteron.

Cette succession a été déclarée vacante par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du sept Août mil huit cent quatre-vingt-neuf.

La vente de l'immeuble ci-dessus a été ordonnée par jugement du tribunal civil de première instance de Sisteron en date du trois mars mil huit cent quatre-vingt-seize enregistré.

Elle est poursuivie à la requête de M. Firmin Giraud greffier du tribunal civil de Sisteron, en sa qualité de curateur de la dite succession vacante.

Elle aura lieu aux clauses et conditions du cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de Sisteron.

Sisteron, le deux mai mil huit cent quatre-vingt seize.

Pour extrait :
L'avoué chargé de la vente ;
Gaston BEINET.

Enregistré à Sisteron le 2 mai mil huit cent quatre-vingt-seize folio case Reçu un franc 88 centimes décimes compris.

Signé : LEFÈVRE.

ÉTUDE
de Me AUGUSTE BASSAC notaire
à Sisteron (B.-A.)

PURGE
D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu par Me Bassac, notaire à Sisteron le 25 avril 1896, enregistré et transcrit.

M. François Etienne Bernard propriétaire à Valernes.

A vendu à Messieurs Antoine Michel Heyriès, propriétaire à Valernes, et Joseph Heyriès, propriétaire à Peipin, frères.

Tout un domaine situé sur le terroir de Valernes, au quartier du Plan, connu sous le nom de la Grèze, consistant en Bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres cultes et incultes près, jardin et blâches,

Cette vente a eu lieu moyennant le prix de 12530 francs quittance au dit acte.

Une expédition collationnée du contrat de vente a été déposée au greffe du Tribunal civil de Sisteron et ce dépôt a été ou sera signifié à Monsieur le Procureur de la République près le dit tribunal et à Mme Léonie Doze épouse du vendeur.

La présente insertion à pour but de purger les Hypothèques légales inconnues.

En conséquence toutes personnes qui auraient des droits de cette nature sur le domaine vendu sera tenu de les faire inscrire dans le délai de deux mois, à peine de déchéance.

Pour extrait :
A. BASSAC notaire.

ÉTUDE
DE
Me L. GASSIER, Avocat-Avoué
à Sisteron (Basses-Alpes)
Successeur de Me ESTAYS.

D'un exploit de Me Vieux huissier à Sisteron en date du vingt-huit avril 1896, enregistré,

Il appert :

Que Madame Delphine Valérie Amayenc, sans profession, épouse de Monsieur Sauveur Jean-Baptiste Rolland, propriétaire cultivateur avec lequel elle est domiciliée à Sisteron ;

A formé contre le dit sieur son mari une demande en séparation de biens ;

Et que Me Gassier avoué près le Tribunal de Sisteron s'est constitué et occupera pour elle sur la dite demande et ses suites.

Pour extrait,
L. GASSIER.

ÉTUDE
de
Me L. GASSIER, Avocat-Avoué
à Sisteron (Basses-Alpes)
Successeur de Me ESTAYS.

D'un exploit de Me Vieux huissier à Sisteron en date du trente avril 1896, enregistré ;

Il appert

Que Madame Marie Léontine Martin, sans profession, épouse de Monsieur Emile Siard, propriétaire cultivateur avec lequel elle est domiciliée à Vaumeilh.

A formé contre le dit sieur son mari une demande en séparation de biens.

Et que Me Gassier avoué près le Tribunal de Sisteron s'est constitué et occupera pour elle sur la dite demande et ses suites.

Pour extrait
L. GASSIER.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

La Revue des Journaux et des Livres
DOUZIÈME ANNÉE

Primes gratuites offertes à chaque abonné.

La **Revue des Journaux et des Livres** offre en *Primes gratuites* à chaque abonné **son portrait** carte-album et, sur l'envoi d'une photographie, un **splendide portrait** peint à l'huile

Le numéro : 10 centimes.

MAISON
A VENDRE
Rue de la Mission

S'adresser à Me HEIRIÈS, Notaire.

AVIS

Monsieur **Louis MEYSSON fils**, à l'honneur d'informer le public qu'il vient de créer une **NOUVELLE BOUCHERIE** *à Sisteron, Rue Droite en face la Traverse de la Place.*

Il fera tout son possible pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Mlle CARLE
ACCOUCHEUSE DE 1re CLASSE

a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de se fixer à Sisteron rue Droite, (*habitation des précédentes accoucheuses*).

Elle fera tout son possible pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

RUE DROITE

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée
Sommaire du N° 17. — 23 Avril 1896.
CINQUIÈNE ANNÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an, 6 fr. ; Six mois, 3 fr.**

HUILE D'OLIVE SUPÉRIEURE
GARANTIE PURE
AUGUSTE BASTIDE
Propriétaire
à MANOSQUE (Basses-Alpes)

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

RECOMMANDÉ AUX LECTEURS

LES

CODES COMPLETS

(1200 pages de textes)

Dans toutes les
Librairies, Kiosques, Gares

BROCHÉ: 2 fr. -- RELIÉ: 2 fr. 50

ou séparément en 8 volumes à 20 cent.

Pour recevoir directement franco-poste ou par colis postal en gare, envoyer à M. A.-L. Guyot, éditeur, 12, rue Paul Lelong, Paris, pour le volume broché: 2 fr. 60.— pour le relié: 3 fr. 10. — Par volume séparé: 30 centimes.

INDISPENSABLE A TOUS

PILULES

BEECHAM

Contre les maladies du **foie**, de l'**estomac** ou des **nerfs**. La première dose soulage en quelques heures sans interrompre ses occupations. Laxatives et dépuratives, elles débarrassent le corps des *glaires*, des *humeurs* et des *déchets* que l'alimentation y a accumulés et qui sont la source de la plupart de nos maux. Les **Pilules Beecham** *purifient le sang* et en *régularisent* le cours. A ce dernier titre, elles se recommandent particulièrement à l'usage des dames. Ce sont là des effets reconnus par des milliers d'attestations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse cinq millions de boîtes.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre)
Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée
SEULS REPRÉSENTANTS POUR LA **France** ET SES **Colonies** :
Phie Anglaise des Champs-Elysées, 62, Aven. des Champs-Elysées
et Pharmacie **HOGG**, 2, Rue Castiglione, PARIS
Détail dans toutes les Pharmacies

Gazette des Chasseurs

Directeur : EMILE BLIN

à FOURCHES (Calvados)

ABONNEMENTS :

France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs

COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX . JOIE . ÉLÉGANCE . BEAUX-ARTS

LA FAMILLE

500,000 Lecteurs
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
15 centimes le numéro. — 8 francs par an
16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE

PATRONS GRATUITS
(un par mois)

CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
GRAVURES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON

Numéro spécimen sur demande
PARIS. — 7, RUE CADET, 7 — PARIS

BANQUE RUSSE

pour le **Commerce étranger**, fondée en 1871, au capital entièrement versé de *20 millions de roubles* (environ *50 millions de francs*). Cette Banque est représentée à **St-Pétersbourg, Moscou, Londres, Paris**. L'Agence de **Paris** est située *31, Rue du Quatre-Septembre.*

AVIS

M. CLÉMENT Noël a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir une nouvelle chapellerie aux Quatre-Coins, ancienne maison veuve PELLEGRIN.

Par les moyens de fabrication dont il dispose, **M. CLEMENT** assure ses clients qu'ils trouveront, dans ce nouvel établissement, tous les articles de chapellerie *d'une réelle supériorité à des prix indiscutables de*

BON MARCHÉ

Aux Quatre-Coins, ancienne
MAISON Vve PELLEGRIN

A la Renommée

DE LA BONNE

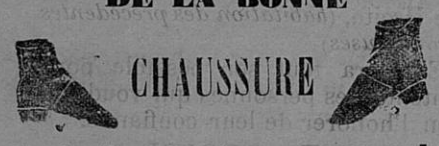

Confectionnée et sur commande

SPECIALITE
Pour 1re Communion, Mariage et Chasse.

SOLIDITÉ — ÉLÉGANCE

BRUN AÎNÉ

Rue de Leuze (Valaye)
SISTERON (Basses-Alpes)

Prix très modérés

VOUS SOUFFREZ DES DENTS ?
Employez comme moi

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

Du Docteur ROUSSET
DE LA FACULTÉ DE NEW-YORK
Récompensé à l'Exposition Universelle PARIS 1889
3 grands Diplômes d'Honneur, Médailles Or et Argent.
AGENTS GÉNÉRAUX : **TAILHEFER & LABADIE**
43, RUE CROIX-DE-SEGUEY. — BORDEAUX
Se trouve dans toutes les bonnes Parfumeries.

GUERISON DE LA SURDITE

Les **TYMPANS ARTIFICIELS**, brevetés, de **NICHOLSON**, guérissent ou soulagent la **Surdité**, quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité**, et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.
Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Avis aux Mères de Famille

FARINE LACTÉE NESTLÉ

est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.

Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boîtes. Gros, A. CHRISTEN, 16, Rue Parc-Royal, PARIS
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'ÉPICERIE

CHOCOLATS D'AIGUEBELLE

Fabriqués par les PÈRES TRAPPISTES

Se vend chez les principaux négociants

OUTILLAGE | **TOURS** | **MACHINES**
INDUSTRIEL et d'AMATEURS | de tous Systèmes | à découper
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains, pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS** SCIES, BOIS, DESSINS et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. 250 gravures) franco 0.85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCTR BREV. A PARIS 16, Rue des Gravilliers.
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame **Juliette ADAM**

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50f	26f	14f
Départements	56	29	15
Etranger. . .	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

Guerre à l'Anémie!

FER GAFFARD

(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon
DÉPÔT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

POUR AMÉLIORER POTAGES · SAUCES · RAGOUTS · LÉGUMES · et toutes sortes de METS
UN BOUILLON DÉLICIEUX ÉCONOMIQUE ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
PREEZ DU VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE **LIEBIG**
EXIGER LA SIGNATURE : LIEBIG EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

Maladies du CŒUR

HYDROPISIE

JAMBES ENFLÉES ASCITE

Traitement et Guérison sans paracentèse par le Dr NOBLET
Les pulsations du cœur, les palpitations, les angoisses, les battements du cœur, les pulsations, le sommeil redevient paisible et la respiration normale.
Demander l'intéressante Brochure accompagnée des attestations envoyée *franco* contre demande adressée au **Dr NOBLET, 49, Rue Ste-Anne, Paris,** tous les jours de 2 à 5 heures et par Correspondance. *Succès constants et certains.*

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or: *Bruxelles 1880, Londres 1884*
Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f; Poudre, 1f25, 2f, 3f; Pâte, 1f25, 2f.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

PULVÉRISATEUR BROQUET

124, Rue Oberkampf, 124, PARIS

Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.

LE SEUL INCONTESTÉ PRATIQUE. Demander le Catalogue spécial.

VELOCIPÈDES PEUGEOT

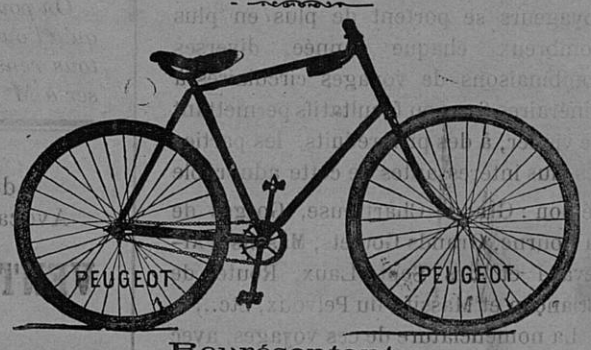

Représentant :

HENRI MARTEL

COUTELIER

A SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

MERCERIE BONNETERIE

HENRI REBATTU

SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES

PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES
en tous genres
PRIX MODÉRÉS

CONFISERIE — PATISSERIE

Ancienne Maison Chrestian
Fondée en 1790

FRANÇOIS MEYNIER
SUCCESSEUR
Rue Mercerie — SISTERON

Confitures et Fruits confits d'Apt

Spécialité de Nougat des Alpes

ARTICLES POUR REVENDEURS

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire

© VILLE DE SISTERON